

MAREIL SUR MAULDRE : UN VILLAGE D'ILE DE FRANCE

- Version développée -

Plan du site

1-le site et la situation

2-fouilles et découvertes d'un passé très ancien

3-origines et évolution du nom de Mareil

4- un peu d'histoire : Les seigneurs du Moyen-âge

5- dans des temps moins anciens : Les temps modernes XVIe au XVIIIe siècle

6-Mareil à la veille de la Révolution

7- Les Mareillois et la Révolution

8- Du XIXème siècle à nos jours.

1 - Où se trouve Mareil ?

Au cœur de l'Île de France, notre région s'étend sur un ensemble de bas plateaux faiblement ondulés et largement entaillés par la vallée de la Seine et les vallées de ses affluents et sous-affluents.

Le village de Mareil s'est établi sur les rives de la Mauldre et lorsque nous la regardons couler sous le vieux pont à deux arches, elle nous paraît une bien petite rivière. Pourtant, depuis sa source à 169 mètres d'altitude, près du hameau de Maison Blanche proche de Saint-Rémy-l'Honoré et de Coignières, elle reçoit vingt cinq affluents dont, pour les plus importants : le Ru de Gally, le Lieutel, la Guyonne qui ne sont cependant que de gros ruisseaux ! Après un cours de 35,4 km, elle se jette dans la Seine à Epône, vers la pointe amont de l'Île de Rangipont.

Ainsi, nous n'aurions pas imaginé que le bassin hydrographique de la Mauldre revête une grande importance pour le département des Yvelines dans lequel il s'inscrit totalement : il couvre 30% de la surface du département et abrite 30% des habitants soit environ 400 000 personnes répartis dans soixante six communes.

La vallée de la Mauldre est encaissée entre les plateaux qui constituent la Plaine de Versailles et le Mantois. Mareil s'y est enraciné dans un espace de faible altitude (37 m.) où la vallée s'élargit entre le confluent du Ru de Gally et celui du petit Ru de Riche. A partir de là, la rivière devient plus difficilement franchissable à gué, elle s'élargit et s'approfondit. Ce fond humide est dominé par les pentes rudes qui conduisent aux villages de Montainville et d'Herbeville (120 et 105 m d'altitude).

C'est une zone inondable, autrefois inhospitalière, marécageuse et abandonnée aux lépreux (la Maladrerie). Les chemins et les sentes, souvent ancestraux, sillonnaient les côtes et les plateaux à l'abri des crues. Le fond de vallée était laissé aux pâtures. Aujourd'hui, la route comme les habitations se sont rapprochées de la rivière qui connaît pourtant des crues soudaines.

La région était parcourue par une importante voie romaine qui reliait Paris à Chartres, alors qu'une autre, sur la rive droite de la Seine, reliait Paris à Beauvais. Les échanges entre le Nord et le Sud de la vallée de la Seine se faisaient par une voie qui joignait Beauvais à Chartres en passant par Meulan et Maule d'où un embranchement conduisait à Orléans, via Montainville et Beynes

Un important axe Est-Ouest partait de Paris vers Dreux, passant par Jouars-Pontchartrain, véritable nœud routier puisque relié à l'axe Nord-Sud par Poissy et Maule . (*)

Cela fait de Mareil, très tôt dans le temps, un site de carrefour car les échanges étaient nombreux entre ces centres urbains et les campagnes qui les nourrissaient.

Si routes et chemins se sont multipliés, c'est qu'autrefois, la Seine ne jouait pas à plein son rôle d'axe de communication. La navigation y était difficile et dangereuse entre Paris et Rouen et elle connaissait des crues dévastatrices qui bloquaient toutes communications. Il fallait donc utiliser d'autres voies, et la vallée de la Mauldre en était une.

Mareil a donc bénéficié de cette situation pour se développer.

(*) pour une plus grande facilité de lecture, nous n'avons pas utilisé les noms latins des villes citées.

2 - Fouilles et découvertes d'un passé très ancien

L'occupation de la Vallée de la Mauldre remonte à la préhistoire, c'est-à-dire la très longue période qui précède l'invention de l'écriture (environ 500000 à 3000 av.J.C) .

Des fouilles datant de la fin du XIXème s. et d'autres beaucoup plus récentes ont permis de découvrir un très grand nombre d'outils en pierre qui ont pu être datés entre 400 000 et 10 000 av. J-C, dans tout le bassin de la Mauldre, et notamment à Maule, Epône, Montainville, Beynes, et Mareil. L'évolution de l'outillage, sa diversification et sa technicité montrent une occupation continue de cet espace, les progrès de l'homme et son adaptation au milieu qui se transforme (périodes de glaciation).

Vers 4000 av. J-C, l'agriculture commence à se répandre dans nos régions, les chasseurs-cueilleurs se sédentarisent et domestiquent les premiers animaux. C'est sans doute à partir de ce moment que la vallée de la Mauldre et les plateaux qui la bordent sont défrichés et l'occupation humaine y est de plus en plus dense, une organisation sociale apparaît. Cela s'exprime dans la découverte de sépultures, d'ateliers de taille, de traces d'habitat, et de monuments mégalithiques comme l'Allée Couverte d'Epône, aujourd'hui exposée dans les douves du château de Saint-Germain-en-Laye.

A partir de 800 av. J.C jusque vers 200 av. J-C, les Celtes vont s'installer sur notre territoire en vagues successives, venus sans doute des régions du Danube et d'Europe centrale. Ils vont dominer puis assimiler progressivement les populations autochtones. Vers 450, une tribu celte, les Carnutes, s'établit dans un territoire entre la Seine et la Loire qui couvre, entre autre, la totalité du département actuel des Yvelines. Ils ont deux cités importantes : Chartres leur capitale, et Orléans. Le bassin de la Mauldre est la partie la plus au Nord du pays carnute qui est souvent considéré comme le cœur de la Gaule !

A Mareil, l'inventaire archéologique, établi par le service archéologique départemental, a répertorié un grand nombre d'objets (pierres taillées, polies, tessons de poterie ...) montrant une occupation humaine sur l'ensemble du plateau des Harias, à la limite de la commune de Crespières. Ils dateraient de l'âge du fer (à partir de 800 av. J.C, et surtout à partir de 500 av. J.C pour nos régions). Des traces d'habitat néolithique ont été trouvées sur les Harias entre les Roches et le Cheminet, un cimetière antique datant du Bas-Empire et du début du règne des mérovingiens entre le clos Pasquier et le moulin du Radet, et un autre plus tardif sur l'emplacement de la gare.

Mais la Gaule va perdre sa belle indépendance, ses luttes intestines entre les différentes tribus ont amené Rome sur son territoire et César entre 58 et 52 av. J-C va conquérir l'ensemble de celui-ci. Les Carnutes se sont violemment opposés mais doivent s'incliner avec la prise d'Orléans et après que les légions aient ravagé la Beauce. Il va s'ensuivre presque trois siècles de paix, la « pax romana » et la romanisation du pays, qui donnera naissance à la civilisation gallo-romaine.

Cette longue période va voir un grand développement de toute la région avec la multiplication des voies de communication et des centres urbains importants, comme Diodurum ou Dividurum (Jouars-Pontchartrain aujourd'hui) dans la haute vallée de la Mauldre et Spedona (Epône) à son confluent. Mareil est situé au cœur de cet espace et doit, semble-t-il, participer de ce développement.

Les invasions « barbares » dès le IIIème siècle amènent l'affaiblissement et la chute de l'Empire Romain et apportent leur lot de destruction, de saccage et de misère. La conquête des Francs (Clovis) et l'établissement de la dynastie Mérovingienne, amènent de nouvelles transformations. Mareil et la vallée de la Mauldre appartiennent alors au Pagus du Pinceris (circonscription administrative d'origine romaine) dont le chef-lieu est Poissy et qui s'étend depuis la Seine au Nord, à la Forêt d'Yveline au Sud (aujourd'hui forêt de Rambouillet). Cela reprend les divisions du territoire des Carnutes définies plusieurs siècles auparavant. S'y ajoute avec la christianisation des populations le fait que cette région appartiendra, jusqu'en 1801, au diocèse de Chartres, autrefois capitale des Carnutes.

De grandes nécropoles mérovingiennes ont été découvertes à Beynes et Mareil à la fin du XIX^{ème} siècle lors de la construction de la ligne de chemin de fer Mantes-Epône-Plaisir. Les terrassements ont mis à jour, en 1898, sur l'emplacement de la gare actuelle de Mareil, un cimetière datant du V^{ème} au VII^{ème} siècle. On y a trouvé 220 tombes avec, entre autre, 28 sarcophages en pierre et 30 sarcophages en plâtre. Elles contenaient des armes en fer : 8 haches, 2 épées, un scramasaxe et 4 framées (armes franques), des outils en fer (serpe, couteau pliant), des vases en céramique, quelques bijoux en bronze, et une bague en or. L'archéologue qui a étudié ce matériel en a conclu : « le mobilier funéraire... par la simplicité des ornements et l'absence de métaux précieux... dénote une agglomération de guerriers barbares relativement pauvres. » (Charles Blin-Paris le 26 juillet 1898).

Cependant ces découvertes montrent l'étendue des circuits commerciaux et des échanges avec des contrées lointaines.

3 - Origine et évolution du nom de Mareil sur Mauldre.

La langue celtique a laissé des traces dans la toponymie de notre région.

Ainsi le nom de Mauldre a sans doute été formé à partir du suffixe celtique *ara* ou *ura* qui signifie cours d'eau. Il est associé ici, à la forme ancienne de Maule, le mot gaulois *mantalo* qui désigne le chemin, la voie d'accès. Le nom celtique de la Mauldre serait *mantalo-ara* ou « rivière du chemin » ce qui décrirait bien sa situation de rivière coupant près de Maule une voie antique. (Cf. Jacques Tréton- Histoire de Montainville en Pincerais-1998)

Les toponymes en *euil*, très nombreux dans notre région, viendraient du terme gaulois *ialo* signifiant clairière. Il faut imaginer qu'à l'époque cette région était encore très boisée et que les Carnutes défrichèrent de nombreuses clairières. Mareil viendrait de *maros+ialo* et signifierait « grande clairière » comme dans le nom d'autres communes, par exemple : Mareil-le-Guyon ou Mareil-Marly.

Ce nom gaulois va ensuite se romaniser et évoluer au cours des siècles. Quelques actes de ventes, des chartes ou des inventaires nous permettent de suivre cette évolution. *Maroialos* puis *Maroligum*, *Maroilum* au IX^{ème} siècle, *Marolio* au XI^{ème} et à partir du XIII^{ème} : *Mareuil*, *Marueil* ou *Mareil* ou encore *Marolosio*.

En 825, Mareil appartient à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; son abbé, Irminion, fait établir un inventaire connu sous le nom de Polyptique d'Irminion. Une partie de ce Polyptique concerne le Pincerais et notre village y est mentionné sous le nom de *Maroilo*(déclinaison de *Maroilum* dans un texte en bas-latin, pour ne pas parler de latin de cuisine !). Les noms des seigneurs de Mareil, trouvés dans des donations à l'Eglise ou des ventes, nous donnent les différentes variations : Hugo de Marolio (1076), Goislin de Mareil (1106), Adam de Mareuil (1227), Jobertus de Marolosio (1234). C'est dans une charte de mai 1279 que l'on trouve pour la première fois « Moi ...Philippe, dit Le Voyer, de Mareil-sous-Mauldre, écuyer de Mareil ... ».

A partir de ce moment, le nom semble établi avec encore bien des nuances, dûes, sans doute, aux erreurs de transcription et/ou à l'ignorance des clercs qui savent certes écrire, mais dont l'orthographe est parfois fantaisiste. Sur le Plan d'Intendance de 1787, document officiel, on lit Mareuil-Mauldre et sur la transcription du Cahier de Doléances du 16 Avril 1789 : Mareil-Mandre !

4 - Un peu d'histoire...

Bien peu de documents nous restent de cette époque. Le premier qui nous donne des informations sur Mareil est le Polyptique d'Irminion (825). A cette époque, c'est l'abbé de la puissante Abbaye de Saint-Germain-des-Prés qui peut être considéré comme le seigneur de Mareil (L'Abbaye possède, entre autre, tout le Pincerai).

Que nous dit Irminion à ce sujet ?

« A Mareil il y avait une église bien bâtie [...] Cette église jouissait de 16 bonniers de terre labourable, 7 arpents de vigne et 3 arpents de pré. »

L'Eglise de Mareil est sans doute la seule église de la vallée construite en pierre et en plus, elle bénéficie de revenus non négligeables des terres qui lui sont attribuées (1 bonnier correspond à 129 hectares et 1 arpent à 34 ares environ).

« Là, 4 maisons et 2 hôtes en dépendaient [...] Ils avaient 31 bonniers de terre labourable, 2 arpents de vigne, 3 arpents de pré. Ils payent les poulets et les œufs ; et doivent un labourage en hiver et deux au trémois. Ils faisaient les corvées (labourage fait avec une paire de bœufs) et trois journées de travail. Les hôtes étaient obligés, pour tout service, à une journée de travail par semaine ».

Ces « maisons » dont nous parle Irminion sont des domaines exploités par des serfs ou des hommes libres qui doivent à l'Eglise et à l'abbaye des redevances en espèces et en nature, en plus des journées de travail (corvée).

Irminion, lui-même, veille au développement des cultures, construit et fait réparer des moulins à eau entre autres celui de Maule. L'abbaye a développé une économie agricole avancée avec l'assolement triennal : des céréales d'hiver (blé, seigle), des céréales de printemps (orge, avoine) et la jachère. La culture de la vigne est très prisée.

D'après ce texte Mareil a six feux (ce que l'on appellerait aujourd'hui des foyers, sachant que plusieurs branches d'une même famille peuvent vivre dans un même feu), ce qui représenterait 30 à 50 habitants mais c'est bien difficile à estimer. A la même époque Maule a 56 feux mais qu'une chapelle en bois !

A la suite du règne des Carolingiens au IXème siècle notre région va se trouver à la limite du Domaine Royal. Ce petit territoire qui prend le nom de France, va être en but à la puissance des seigneurs locaux et à leur rivalité. Comme si ces luttes seigneuriales ne suffisaient pas au malheur des populations, cette période troublée voit l'arrivée des peuples venus du Nord, les Vikings que nous appelons encore Normands qui vont remonter la Seine et ses affluents semant la mort, les pillages et la ruine dans les villages. La vallée de la Mauldre connaîtra certainement ce même sort à partir de 845 et jusqu'à ce que le roi leur cède la Normandie en 911.

Ces invasions ont amené l'affaiblissement du pouvoir royal et la montée en puissance des seigneurs locaux qui se sont illustrés dans la défense de leur terre et du royaume. Le roi pour les services rendus distribue des terres. Les abbayes perdent de leur puissance. La famille des Paris surnommée Le Riche, proche des rois Capétiens, va supplanter l'influence de St Germain-des-Prés dans la vallée de la Mauldre et donner la lignée des seigneurs de Maule. Ils obtiendront le fief de Maule et ses contrées alentour dont Mareil.

Dès 1076, la seigneurie de Mareil dépend du fief suzerain des Seigneurs de Maule : en d'autres termes, les petits seigneurs mareillois doivent répondre aux exigences de ceux de Maule qui, en contrepartie, les défendent et les protègent. Souvent des liens de parenté lient suzerains maulois et vassaux mareillois.

Au XIIème siècle, sous le règne de Philippe Auguste un recensement des fiefs de la Couronne est fait, il apparaît que celui de Maule ne dépend plus du Roi. Cela se confirme au XIIIème siècle : Maule, Mareil, Montainville et Crespières appartiennent au puissant Comte

de Montfort qui les perdra d'ailleurs à la suite de la Guerre de Cent Ans à cause de son soutien aux Anglais. Les Barons de Maule, grâce à leur fidélité au Roi, retrouveront leur fief. Il faut savoir que le cœur du XIII^{ème} siècle, le règne de Saint-Louis est une période de prospérité, marquée par un développement des terres cultivables, de la vigne, et en conséquence, un essor démographique. Un registre du diocèse de Chartres datant de 1250, nous donne la population des villages de la vallée en décomptant les chefs de famille (parrochiani). Pour Mareil : 100 parrochiani , ce qui permet d'estimer la population de 430 à 500 personnes, population très importante pour le village qu'on ne retrouvera qu'à la fin du XX^{ème} siècle !

Mais cette croissance de la population ne fait pas l'affaire de nos seigneurs ! A cause des règles successorales, les fiefs se morcellent, la seigneurie de Maule va être partagée et les terres de Mareil disputées entre deux familles rivales, les Barons de Maule et les Garancières.

C'est dans ces conflits que s'ouvre le XIV^{ème} siècle qui va voir s'abattre sur le royaume et notre région, une série de calamités qui saigneront à blanc population et richesse.

D'abord, des récoltes désastreuses et des disettes marquent le début du siècle, et déjà un recul de la population (plus que 80 feux à Mareil).

Puis en 1341 débute la Guerre de Cent Ans pendant laquelle la région est particulièrement exposée. Maule est prise et dévastée en décembre 1357, son seigneur est tué en défendant la ville ; il en est de même pour Montainville où l'église est détruite. On peut imaginer que Mareil n'est pas restée en dehors de ces drames. S'ajoutent aux combats, les exactions des soldats des deux armées, sans gages pendant les trêves, ils vivent sur l'habitant et ruinent le pays.

Enfin, dernière calamité, la peste noire apparaît en Ile-de-France dès 1348. Elle sévira pendant toute la guerre en vagues successives jusque vers 1450. Elle fait périr au moins un tiers de la population, tant dans les campagnes que dans les villes.

Dans ces temps difficiles, une figure particulière se détache à Mareil : celle de Jehanne de Blainville, « morte tranquille le samedi 4 juin 1424 ... », comme nous l'indique sa pierre tombale encore visible dans l'église.

Elle était la fille du Maréchal de France Jean de Mauquenchy et l'épouse de Bertauld de Maule (né vers 1345- mort vers 1385) qui s'illustra dans de nombreux combats au côté de Du Guesclin. A la mort de son mari, elle gèra au mieux et avec poigne ses seigneuries. Elle avait reçu en douaire celle de Mareil, de Montainville et de Saulx-le-Marchais. Le douaire est une portion des biens qui est donné à une femme par son mari lors du mariage, dont elle jouit après la mort de ce dernier et qui revient ensuite à ses enfants...une sorte d'assurance-vie !!!

A la fin de sa vie, elle se retire dans son château de Mareil. L'héritage de Jehanne de Blainville reviendra aux seigneurs de Maule, les Morainvillier et leurs héritiers. Mareil leur appartiendra pour une part, l'autre part étant au Roi.

Au cours des âges, les seigneurs qui dominent Maule et sa région sont de plus en plus des hommes proches du pouvoir royal, ayant des fonctions importantes, participant aux combats, donc largement récompensés par le roi, contractant des mariages qui favorisent l'extension de leur pouvoir et de leur terre. C'est le cas des familles Garancières et Morainvillier.

5 - Dans des temps moins anciens...

Après ces temps troublés de la fin du Moyen-âge, le pouvoir royal s'affirme, s'impose et marque la création de l'Etat moderne. L'Ile-de-France est dirigée par un Gouverneur qui représente l'autorité royale, elle est divisée en baillages, et prévôtés.

Le XVIème siècle commence par une période de prospérité économique et démographique. Les seigneurs, après leur temps de services sous les armes, reviennent volontiers sur leurs terres. Les citadins vont aussi s'intéresser à la campagne et acquérir des maisons et des terres.

Mais le répit a été de courte durée ! La fin du siècle est marquée par les Guerres de Religions, le retour de la peste, des disettes et des famines à la suite d'hivers rigoureux et, en conséquence la mortalité augmente.

Pendant cette période, la seigneurie de Mareil reste entre les mains des Morainvillier et de leurs descendants les Morainvillier-Vipart. Jehanne de Morainvillier dite « Dame de Mareil et de Montainville » (décédée vers 1623) sans héritiers directs, donne en héritage ses seigneuries à son neveu Nicolas de Harlay de Sancy qui joue un rôle important dans les armées royales et la Maison du Roi. Il meurt en 1629, criblé de dettes, sans héritiers lui aussi. Une sentence du Châtelet de Paris ordonne la vente de toutes les terres dépendantes de la baronnie de Maule. A partir de ce moment, la seigneurie de Mareil est liée à celle de Montainville, et ce jusqu'à la Révolution.

Le temps n'est plus favorable à la noblesse d'épée, vient le temps de la noblesse de robe qui détient les hautes charges du gouvernement, est riche et dépendante du roi. Les Morainvilliers après avoir régné et guerroyé près de deux siècles disparaissent, et les Harlay, ruinés, s'effacent devant les Bullion.

Claude de Bullion et ses descendants.

Qui est Claude de Bullion ? un personnage important, proche du pouvoir pendant près de trente ans, il va transformer notre région.

Fils de Jean Bullion et de Charlotte de Lamoignon, il naît en 1570 dans une riche famille de robe, son père est Conseiller du Roi. A dix neuf ans, à la mort de son père, il acquiert une charge de Conseiller au Parlement de Paris et devient maître des requêtes. Sa carrière politique commence sous Henri IV comme chargé de mission dans différentes affaires diplomatiques. Après l'assassinat du roi en 1610, il poursuit ses missions pour Catherine de Médicis, puis devient un proche du Cardinal de Richelieu. Sa carrière des honneurs se poursuit : Louis XIII le nomme surintendant des finances et en 1636 crée pour lui la charge de Premier Président au Parlement de Paris. Il meurt le 22 décembre 1640.

Ce qui marque son passage au pouvoir c'est la création du Louis d'or, nouvelle monnaie qui se substitua à la Livre Tournois et à l'écu.

Quel lien entre cette brillante carrière et notre village ?

Sa réussite politique lui permit de constituer une immense fortune foncière, d'acheter des seigneuries et d'acquérir des terres dans toute la vallée de la Mauldre, les départements actuels des Yvelines et de l'Eure-et-Loir.

Ironie du sort le nom Bullion signifie en anglais : lingot d'or... ! à cette époque, il est utilisé dans toute l'Europe à travers le mot bullionisme qui désigne une théorie économique qui conseille aux Etats d'amasser de l'or dans leurs caisses pour établir leur puissance.

Dès 1600 il achète la Seigneurie de Bonnelles, puis en 1611 celle de Boullon. Louis XIII, en 1621, lui accorde de transformer le nom « du lieu-dit, terres et seigneurie de Boulon en celui de Bullion ». C'est à partir de ce moment qu'il se nomme Claude **de** Bullion.

Il devient seigneur de Wideville en 1630 et ses descendants après alliance avec la famille des Crussol d'Uzès garderont le château jusqu'au XXème siècle. La seigneurie de Wideville s'étend sur les communes de Davron, Crespières, Feucherolles, Plaisir, Neauphle-le-Château, les Alluets-le-Roi entre autres. De son château de Wideville qu'il occupe souvent, il lorgne sur la baronnie de Maule et l'héritage d'Harley de Sancy. Celui-ci est réglé par les tribunaux, ses créanciers réclamant leur dû. A la suite de plusieurs procès, Bullion se porte acquéreur en 1637 pour la somme de 205 000 livres et devient Seigneur de Maule et de

Morainvilliers le 8 juin 1638. On ne sait pas si les seigneuries de Mareil et de Montainville sont rachetées à ce moment là, mais quoi qu'il en soit elles finissent dans les mains de ses fils à sa mort.

Sa veuve, Angélique Fauré (ou Faure), à la tête d'une immense fortune, doit faire face à un long et difficile procès pour garder la baronnie de Maule face aux créanciers de Nicolas de Harley et devra leur verser la somme de 120 000 livres pour la conserver.

Devant les misères du temps elle s'investit avec ses belles-sœurs et ses petites-filles dans des œuvres de charité comme la réfection de l'hôtel-Dieu de Maule, une fondation à l'hôpital des Incurables de Paris « pour qu'il soit recueilli, chaque année, trois pauvres incurables venant des paroisses de Wideville, Maule, Montainville et Mareil ». Elle est la fondatrice et la financière de l'Hôtel-Dieu de Montréal en Nouvelle-France (Québec) à partir de 1645 et permet de nombreux échanges. Aujourd'hui encore le Québec se souvient de sa bienfaitrice en donnant son nom à un pavillon d'hôpital, à un canton, à des rues, etc...

En 1662, avec son fils Noël, elle est marraine de la cloche de l'église de Mareil.

Elle meurt le 18 décembre 1662. Ses trois fils se partagent les terres et les maisons de ses seigneuries.

Dans ce partage, Noël de Bullion reçoit les seigneuries de Bonnelles, Wideville, Montainville et Mareil. A partir de ce moment, Mareil va dépendre de la Seigneurie de Wideville et des descendants des Bullion, les Bonnelles puis par héritage les La Baume Leblanc de la Vallière.

Ces grands seigneurs évoluent à la Cour parmi la plus haute noblesse mais gèrent cependant de façon efficace leurs seigneuries de Crespières, Mareil et Montainville. Ils résident souvent dans leur château de Wideville fréquenté par les grands et les rois qui affectionnent les chasses dans la région, d'autant que la fauconnerie royale de Montainville a un rôle très important, pour les chasses royales, du XVIIème siècle jusqu'au règne de Louis XVI où elle connaît un net déclin. Les équipages passent souvent par Mareil ce qui peut expliquer le nombre des hôtelleries dans le village comme à Montainville.

Ces familles marqueront de leur présence toute notre région jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. La dernière dame de Mareil décédée en 1797, pendant la Révolution, est la Duchesse de la Vallière, née Anne-Julie Françoise de Crussol d'Uzès, fille de Anne-Marie Marguerite de Bullion. Son époux Louis-César de la Baume Leblanc, duc de la Vallière est Grand Fauconnier de France. Elle hérite en 1771 des seigneuries de Mareil, Montainville et Wideville dont le château deviendra, grâce à elle, un foyer de culture et de raffinement rayonnant sur les campagnes alentours, à l'image des salons parisiens. Elle réunira dans un seul baillage ces trois seigneuries et leurs dépendances.

La présence de ces grands personnages va amener un développement économique de la région, une amélioration des techniques de culture, de la production agricole et de l'artisanat. Pour se rendre aux fêtes organisées dans ces châteaux depuis Paris ou Versailles, il faut construire ou améliorer les routes. Ainsi, vers 1775, on entreprend de tracer la Grande route de Paris à Neubourg en Normandie passant par St Nom, Crespières et Maule. C'est aujourd'hui la D 307 et la partie nord de la D 191. C'est de cette époque que date la construction du pont sur la Mauldre à Mareil.

Si les carrosses circulent plus facilement que dire des produits agricoles et des marchandises : les échanges s'améliorent et se multiplient pour les fermiers de la vallée et des plateaux.

Cependant, la richesse des uns ne fait pas la richesse du village. Mareil reste un village relativement pauvre en cette fin du XVIIIème siècle.

6 - Mareil à la veille de la Révolution.

Trois cents à trois cent vingt habitants s'activent dans les champs, les prés et les vignes mais aussi dans un grand nombre de petits métiers qui contribuent à la vie du village, dans une structure où se mêlent économie de subsistance et économie d'échange. Parmi eux, on trouve cabaretiers ou aubergistes, bourrelier, boulanger, tonnelier, maréchal-ferrant, matelassier, couvreur, maçon, tisserand...

Comme partout les habitants de Mareil sont assujettis à l'impôt. Le relevé de « La Taille » c'est-à-dire de l'impôt direct payé par les non-privilegiés, permet de nous donner une cartographie précise du village.

Ainsi, le registre de 1784 nous indique que le village a alors :

76 feux comprenant 4 fermiers, 2 meuniers, 2 laboureurs, 8 commerçants, 8 artisans, 56 journaliers avec « 50 maisons occupées en propre et 26 données à loyer ».

Pas d'indigents semble-t-il et peu de domestiques. Cinq servantes, un garçon de cour et un berger sont placés dans quelques familles : chez les 2 meuniers, chez un cabaretier, chez une veuve qui a sa maison de campagne à Mareil ! C'est peu et cela traduit le peu de richesse du village.

Un autre élément qui montre cette relative pauvreté, c'est le nombre d'animaux : 24 chevaux, 160 « bêtes à laine » (moutons) et 54 vaches. La vache est un étalon pour définir la richesse d'un village. En effet, elle apporte un plus en fournissant le lait, le beurre, les fromages, la possibilité de vendre les surplus non consommés. Louis XVI en fera d'ailleurs mettre à disposition des familles indigentes lors des disettes de 1784 et 1787. Or à Mareil, comme à Montainville, il y en a 0,7 par feu alors qu'il y en a 1 par feu à Maule et même 1,3 à Herbeville.

Ce cheptel va encore diminuer dans les années qui suivent car les rendements faibles des cultures font que les paysans étendent les terres cultivées aux dépens des prairies. De plus les propriétaires nobiliaires cherchent, pour améliorer leurs revenus, à s'approprier les communaux (terres dont la commune a la jouissance et à usage communautaire pour les pâtures). Enfin, il y a la suppression de la jachère au profit des nouvelles cultures. Tout cela fait que l'élevage ne pourra plus être pratiqué par toutes les familles, cela enlèvera un moyen de survie à beaucoup !

Les contrastes sociaux s'affirment entre les fermiers et les riches meuniers qui ont en fermage les terres et les moulins sur la Mauldre appartenant à la duchesse de La Vallière ou au Comte de Boulémont.

Les gros laboureurs ont eux aussi des terres à loyer et possèdent attelage et matériel de culture. Ils louent leurs services aux plus offrant avec un bail de trois ans renouvelable et vont ainsi d'exploitation en exploitation dans la région ou parfois au-delà. Ils emploient des journaliers (ouvriers agricoles), des charretiers, des conducteurs d'attelage. Ces familles forment de véritables dynasties comme les Vassal, riches laboureurs qu'on trouve depuis le XVIIème autour de Montainville puis à Mareil. Après les cultures, ils s'intéresseront aux moulins plus lucratifs et auront également un rôle politique.

En dehors du moulin à farine, il y a à Mareil un moulin à foulon qui foule la laine, le feutre ou le cuir (il deviendra plus tard une filature) et un moulin à papier situé au confluent du Ru de Gally et de la Mauldre.

Face à eux, la masse des petits propriétaires cultive des parcelles minuscules de quelques arpents (1 arpent est égal à 0,34 ha). Eux se déclarent « vigneron » plutôt que « journaliers », c'est plus flatteur car la vigne est plus prisée à l'époque. Ils améliorent leur revenu lors de la moisson et des gros travaux en s'employant chez les laboureurs. Ils sont le plus souvent propriétaires de leur maison.

Et puis, il y a ceux qui ne possèdent rien que leurs bras pour travailler : les manouvriers, parfois appelés aussi journaliers. Ils louent terres et maisons, ils gagnent au mieux une livre par journée de travail (entre 1,28 et 1,80 € selon les estimations, 12 œufs coûtent 0,25 livres par exemple) mais on ne travaille que deux cents jours au plus dans l'année ! Ils possèdent parfois quelques perches de jardin, une petite basse-cour et pour les plus favorisés, une vache.

Au sommet de la hiérarchie des travailleurs agricoles, on trouve le berger. Il a la responsabilité du troupeau des bêtes à laine, l'hiver à la bergerie, le reste du temps sur les chaumes. Cette position se transmet la plupart du temps de père en fils,

Il faut signaler aussi de nombreuses nourrices dans le village. En effet, la mise en nourrice se généralise avec le développement de l'artisanat, du commerce dans les villes alentours, la proximité de la Cour à Versailles et des emplois qu'elle induit. Cela améliore nettement les revenus, jusqu' à cinq livres par mois !

Mareil, par sa structure sociale et ses activités, est un village semblable à ceux de la vallée de la Seine et de ses affluents, mais plus pauvre que ceux des grands plateaux céréaliers du Vexin et du Sud de la Seine. La vallée de la Mauldre et son coteau ensoleillé lui donnent son originalité et son vin... bien médiocre cependant d'après les textes !

7 - Les Mareillois et la Révolution.

Dès le printemps 1789 on s'attèle à la rédaction du Cahier de doléances demandé par le Roi pour la réunion des Etats Généraux prévue en juin

La rédaction de ces cahiers, depuis le XIVème siècle, débutait dans les villages et les paroisses urbaines avec la rédaction de « cahiers de paroisses ». On établissait ensuite dans chaque bailliage des cahiers de bailliage réduits à douze « cahiers de gouvernements ». Ces douze cahiers étaient eux-mêmes compilés pour donner trois « cahiers de doléances », un par ordre, qui est le résultat d'une sélection sur le surabondant matériel originel. En 1789, ces cahiers ont presque valeur de sondage. Un résumé des cahiers est lu devant l'Assemblée constituante le 27 juillet 1789 par le comte de Toulouse.

Les cahiers de 1789 sont denses et on peut y trouver à peu près tout et son contraire. On notera toutefois que les cahiers ne remettaient pas du tout en cause le loyalisme au roi et la propriété, notamment. La notion centrale de la Révolution est toutefois clairement identifiée dans les cahiers : l'égalité sociale, égalité devant l'impôt et devant la loi, autant de revendications bourgeoises qui triompheront à l'occasion de la Révolution.

Le cahier de Mareil n'a rien de bien original mais il a le mérite d'exister car beaucoup ont disparu. Des modèles ont circulé et les mêmes demandes et les mêmes phrases se retrouvent dans celui de Mareil et celui de Montainville par exemple, tous deux rédigés le 16 avril 1789.

On réclame une diminution de la Taille (impôt) car les terres sont peu productives, les inondations de la Mauldre fréquentes et de plus les récoltes pillées par les pigeons. On s'y plaint aussi du gibier, de la fauconnerie royale de Montainville et on demande « la suppression de la capitainerie » (ce sera fait par décret de la Convention en 1792). S'y ajoute le mauvais état des chemins qui gêne les échanges ; on demande la réparation du Pont de la Bellique qui permet d'aller au Marché de Maule.

Rien de politique dans ces demandes, si ce n'est un refus des privilèges et des droits féodaux. Il n'y a aucune attaque contre le roi. Ils nous renseignent seulement sur les problèmes qui touchent les villages.

Pour Mareil, le cahier est signé par les hommes influents de la commune : le syndict Jacques Deschamps laboureur et fermier de la Ferme de l'Epée, Philippe Vassal marchand-meunier et parent de la très influente famille Vassal de Montainville, François Gallois cultivateur aisé, Jean-Louis Simonet vigneron, Claude Renault vigneron, Mathurin Cretté vigneron marchand hôtelier, Pierre Bayet prévôt-greffier, Jean- Baptiste Beauchet. Tous garderont une influence politique et seront maires de la commune dans les années qui suivront. Ph .Vassal sera commandant de la Garde Nationale en 1790.

En février 1790, l'Assemblée constituante décrète que la France sera divisée en départements, districts, cantons et communes. La région devient le département de Seine- et-Oise, Mareil

dépend du district de St Germain-en-Laye et du canton d'Aubergenville. Ces changements semblent acceptés et les habitants se réunissent le 14 juillet 1790 pour célébrer la Fête de la Fédération. Les archives municipales ont conservé un texte montrant la liesse des mareillois.

Un douloureux problème se pose en 1791 concernant le curé Nicolas Hua qui refuse la Constitution Civile du Clergé, tout comme le curé de Montainville et d'autres dans la région. Alors que certains soutiennent courageusement leurs curés, à Mareil, on réclame un curé « jureur ». Alain Avelot est nommé en remplacement du curé Hua.

Il semble également que les idées philosophiques se répandent, peut-être sous l'influence de la « Société de pensée » de Maule. En 1793, au-dessus du portail latéral de l'église, a été inscrit : « Temple de l'Être Suprême. Ici on reconnaît l'immortalité de l'âme. République Française. Liberté-Egalité- Fraternité. » Cela traduit nettement une adhésion aux idées du temps.

Grâce à aux textes restés aux archives communales de Mareil, on peut se rendre compte de la suspicion de la municipalité et de la population vis-à-vis des privilégiés. Après s'en être pris au curé, la présence d'une famille noble inquiète et plusieurs rapports ont trait à la citoyenne Charlotte Nicole Tristan.

Elle reçoit finalement, le 28 août 1794 un certificat de non-émigration car :

« elle n'est point détenus (sic) pour cause de suspicion ou de contre-révolution »

De plus, elle a payé ses impôts : imposition immobilière et contribution patriotique !

Ce certificat de civisme est fort utile en ces temps troublés. Il faut dire que la citoyenne Charlotte a avantageusement écourté son patronyme à ce moment, elle est Charlotte Nicole Tristan de Saint-Just, fille du Comte Tristan et de Charlotte Julie de Palanges de la Badie ! Son père a racheté le « château neuf » au Duc de Gesvres en 1739, elle en a hérité et gère l'ensemble de ses biens.

Elle a dû, tout de même, subir quelques désagréments : une perquisition dans sa maison pour voir si elle ne cache pas d'armes, des jets de pierre sur ses fenêtres dont elle se plaint en mairie, et surtout à partir de 1793, l'occupation de sa ferme, la ferme de l'Epée, par le citoyen Jacques Deschamps, le même qui signe son certificat de civisme !

La Révolution ne semble pas l'avoir traumatisée, elle restera à Mareil jusqu'en 1829 et mourra à Paris en 1831 à 96 ans !

Cette affaire est un élément qui montre le discrédit des nobles qui même dans un village comme Mareil deviennent suspects. D'ailleurs, la plus part de ceux qui possédaient des demeures dans la région ont émigré très vite et ont vendu leur bien, la proximité de Versailles avait amené le développement de nombreuses résidences secondaires au cours du XVIIIème s.

8 - Du XIXème siècle à nos jours.

Le village semble s'endormir et peu à peu décliner malgré quelques sursauts pour entrer dans les révolutions agricoles, industrielles et sociales du XIXème siècle.

On observe un lent déclin démographique qui est très net à partir de 1830, en effet jusque là, les activités du village sont restées essentiellement agricoles fondées sur les cultures et l'élevage. Il y a peu de progrès et cela ne suffit pas pour subvenir aux besoins de tous. Les grands ateliers et magasins de Paris qui se développent, attirent les jeunes dans l'espoir d'une vie meilleure, il y a aussi les familles bourgeoises qui recherchent des servantes, les jeunes filles vont répondre à cette demande.

La population qui était de 386 habitants en 1796 est passée à 240 au recensement de 1872, on compte 123 hommes ou garçons et 117 femmes ou filles, parmi eux 62 ne savent encore ni lire, ni écrire. Les secteurs d'activité montrent l'importance de l'agriculture, avec 192 personnes qui déclarent en vivre et seulement 18 dans l'industrie ! Il y a aussi 10 commerçants et 16 rentiers.

Des activités nouvelles :

Où travaillent les 18 individus déclarant être employés dans l'industrie ? Deux usines se sont successivement installées à Mareil après avoir obtenu les autorisations de la Préfecture.

La première est établie par un mécanicien Théodore Rouget en 1854, elle est dite « usine à métaux » par la Préfecture qui n'accorde qu'en 1858 l'autorisation d'utiliser la machine à vapeur ou « machine à Rouget ». Cette usine est construite près du chemin vicinal de Mareil à Poissy et utilise les eaux du Ru de Riche, renforcées par un petit système d'écluse situé un peu en amont et qui animent une roue à aube. Les archives qui décrivent la machine à vapeur, indique que le combustible sera le bois, et qu'il y aura une cheminée de 20 mètres au moins pour le tirage. Par contre, on ne trouve pas d'indications précises sur la production.

M. Rouget achetait des ferrailles, travaillait les meules et sans doute aussi les outils agricoles.

La seconde est fondée par M.Fougerousse, lui aussi mécanicien qui obtient sans difficulté, cette fois, en 1879 l'autorisation d'établir une machine à vapeur « destinée à faire mouvoir une scierie plus une machine à battre le grain ». Il s'agit d'une assez importante minoterie.

L'ouverture vers un monde nouveau :

Dans toute la vallée de petites industries, l'exploitation de carrières, les cultures maraichères et fruitières se sont développées : tout cela demande à être transporté vers les grands centres. La vallée de la Mauldre cherche à sortir de son isolement et réclame un axe de communication Nord/Sud dès 1865, autrement dit, de la création d'une ligne de chemin de fer. L'équipement ferroviaire des régions rurales entrepris sous le Second Empire est relancé par le Plan Freycinet voté au parlement le 17 juillet 1879.

Freycinet, est favorable à la demande d'une ligne de chemin de fer qui «... dessert les peuplées et manufacturières vallées de l'Aubette, de la Monciet et de la Mauldre. Elle apporterait les charbons et les matières premières aux nombreuses usines déjà installées dans ces vallées et en transporterait les produits.... ».

Les maires des différentes communes échangent des courriers et montrent l'utilité d'une ligne entre Epône et Grignon reliant la ligne de Paris vers la Normandie (Le Havre, Granville et Dieppe) et permettant aussi de joindre Versailles. Une lettre du maire de Maule en 1878 demande à celui de Mareil son appui pour une pétition en faveur de la construction d'une ligne dans la vallée !

De nombreux projets sont faits, sans aboutir par manque de financement. Finalement à partir de 1886, le Ministère des Travaux Publics va concéder la construction de la ligne à la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest et permettre d'établir des avant-projets. En 1896, le projet définitif est approuvé par ce même ministère, s'en suivent les expropriations et la construction de la ligne d'Epône à Plaisir-Grignon desservant les stations de Nézel-Aulnay, Maule, Mareil, Beynes, avec 19 passages à niveau et 17 ouvrages d'art pour l'écoulement des eaux ! Elle est mise en service le 30 août 1900 et ainsi toute la vallée s'ouvre à la fois vers la vallée de la Seine, la Normandie, et met en communication directe la sous-préfecture de Mantes avec Versailles. Le chantier de cette ligne a permis de nombreuses découvertes archéologiques, de la préhistoire aux Mérovingiens.

Avec le développement du chemin de fer, Mareil veut créer un port-sec ou gare de marchandises. Le maire, Jules Marcou, reçoit le soutien du député de Seine-et-Oise Maurice Berteaux, homme politique fort influent, ce qui lui permet de signer un accord avec la Compagnie des chemins de Fer de l'Ouest. Les communes de Montainville, d'Herbeville et des Alluets-le-Roi soutiennent ce projet qui favorisera leurs échanges et aide au financement.

Les aménagements comportent un quai de 35 mètres, un pont à bascule, un gabarit de chargement, une voie de service et un cul-de-sac.

Dans le cadre du désenclavement des populations rurales, la Société des Chemins de Fer sur Route à Traction de Locomotives obtient la concession d'une ligne de tramway de Versailles à Epône. Un tronçon de 10 km est mis en service entre Epône et Mareil, en juillet 1883, mais il s'avère déficitaire et faute de subvention, la Compagnie suspend toute activité dès janvier 1884 et par ailleurs fait faillite.

Le projet est relancé en 1896 sous la pression des communes de la ligne, mais il faut trouver le financement et une autre compagnie. Mareil hésite à financer la suite des travaux qui sont freinés par des difficultés techniques et administratives. Les concessionnaires initialement choisis doivent céder leurs droits en 1899 à la Compagnie Française du Tramway à Vapeur de Versailles à Maule qui finira la ligne cette même année.

La locomotive à vapeur traîne péniblement une voiture de voyageurs et quelques wagons de marchandises, sa vitesse est faible et le machiniste est souvent obligé de recharger en eau sa chaudière après les côtes où sa machine a souffert. Un journaliste ironise dans le journal « Le Réveil » en racontant l'histoire d'un passager qui se rend de Meulan à Versailles en un peu moins de...18 heures ! A partir de 1913, la Compagnie mettra en service des automotrices « pétroléo-électriques » spécialement affectées à cette ligne...Et cahin-caha « le tacot » continuera à fonctionner jusqu'en 1944.

La mairie et l'école : un projet mené à bien.

Si Mareil hésite tant à financer le tramway, c'est que l'argent manque, la commune s'est déjà endettée pour la construction de sa mairie-école.

Il existait avant la Révolution une école avec un « maître des petites écoles » dont la charge est « de montrer et enseigner les enfants pauvres de la dite paroisse, d'assister le sieur curé dans toutes ses fonctions ». D'après la signature des registres d'état civil, on peut penser qu'à cette époque plus de la moitié de la population sait signer, mais le pourcentage est plus fort pour les hommes !

Jusqu'aux années 1870, l'école vit de bric et de broc. Un inventaire de 1855, dressé par les soins de la préfecture, nous donne une image affligeante : une salle meublée de 6 tables-pupitres et 6 bancs en chêne et bois blanc, une estrade « surmontée d'une table un peu endommagée, en bois blanc, un pupitre en chêne, en bon état... » pour se chauffer un « vieux poêle en faïence, fendu par le bas et par le haut ». Pour le matériel scolaire, on dénombre 14 vieilles ardoises, 1 tableau noir en bon état et 66 tableaux sur bois qui présentent la méthode de lecture, c'est le minimum. L'instituteur dispose, en plus, d'une carte murale de géographie, de 2 tableaux des poids et mesures, d'une table de multiplication, le tout « détérioré ». Dans l'inventaire on ajoute : les bustes de l'empereur et de l'impératrice et un Christ « en bon état » ! il y a aussi la liste de quelques livres : grammaire, histoire de France, géographie, préceptes d'hygiène, et en plusieurs exemplaires les récits moraux, l'histoire sainte, l'Évangile et le Catéchisme de Versailles. C'est, cependant beaucoup mieux que la situation matérielle dont on a trace en 1834 où le maître ne disposait que de quelques tableaux de lecture, des ardoises et des crayons, dans la salle, filles et garçons sont séparés par une cloison en planche !

En 1878, la commune envisage la construction d'une mairie-école dont la nécessité devient de plus en plus évidente. Plusieurs opportunités se présentent : d'abord la succession Guillemain avec la possibilité d'acheter un terrain faisant partie de l'ancienne ferme de l'Epée qui avait appartenu aux Saint-Just, puis au meunier Vassal en 1836, puis aux Guillemain en 1840.

Ensuite, il y a « le legs Beauchet ». Marie-Pauline Beauchet, dont on peut admirer un tableau dans l'église de Mareil, appartient à une vieille famille du village, son grand-père et son père y ont été maire. Elle meurt à 40 ans, le 27 août 1870, elle est célibataire et lègue à la commune le sixième de ses biens estimés à près de 37 000 francs, pour la création d'une bibliothèque et l'achat de livres. De la bibliothèque à l'école, il n'y a qu'un pas, il s'agit toujours de livres !

Enfin, un prêt peut être obtenu auprès du ministère de l'Instruction Public (20 000 francs remboursables en 30 ans) et une subvention du Conseil Général (11 000 francs) entre autre.

Cela va permettre d'acheter le terrain et les dépendances qui s'y trouvent, de mettre en route la construction. Tout cela ne va pas sans difficultés, conflits et procès qui ralentissent les travaux de 1880 à 1884. Le bâtiment principal comprend un sous-sol, une salle de mairie, un bureau pour le maire et les archives, une bibliothèque, une salle à manger et une cuisine, au premier étage un logement pour l'instituteur et au-dessus des combles.

Dans le bâtiment annexe, on aménage une classe pour 40 élèves, une classe pour 54 élèves, une classe supplémentaire, un préau, une buanderie, un bûcher, une pompe sur le puits, des grilles sur toute la façade. On a récupéré, autant que possible, les vieux matériaux des bâtiments de ferme qui se trouvaient sur le terrain.

Avec ces étapes parfois laborieuses et difficiles, Mareil est entré dans la révolution industrielle et sociale du XIX^{ème} siècle qui l'a ouvert sur le monde moderne. Ses difficultés furent longtemps liées au manque de ressources de la commune.

Cependant la beauté du site a su attirer les artistes, les poètes comme Elisa Mercoeur liée au mouvement romantique qui résida quelques mois en 1834 (le musée de Maule possède une peinture qu'elle a réalisée). Autre poète Charles Guyot, connu sous le nom de Géo-Charles. Né en 1892 en Belgique, il s'installe en France et très vite habite Mareil jusqu'à sa mort en 1963, poète et homme de radio, il est très lié aux mouvements littéraires et artistiques de l'entre-deux-guerres. Dans son œuvre plusieurs poèmes sont consacrés à notre village, dont « le tombeau des Résistants » qui rend hommage à deux jeunes mareillois tués à la Libération : Maurice Cayen et Christian Pouillart .

Jacqueline Labarrière.

Ce document est disponible en téléchargement sur <http://www.mareil-sur-mauldre.fr/decouvrir/village.html>

Crédits :

Réaux Emile. Maule et ses environs. Paris (1866)
 Bories Edmond. Histoire du Canton de Meulan. Paris (1906)
 Lachiver Marcel. Histoire de Meulan et de sa région par les textes. Paris (1965)
 Tréton Jacques. Histoire de Montainville en Pincerais. Boulogne (1998)
 Dupâquier Jacques et *alii*. Histoire de la population française. Tome 2. Paris.PUF (1988)
 Duby Georges. Histoire de la France rurale. Tome 2. Wallon Armand (ed.)
 Constant Jean-Marie. La société française aux XVI^è, XVII^è et XVIII^è siècle.Paris.Ophrys.1994.
 Garnot Benoît. Société, cultures et genres de vie dans la France moderne XVI^è-XVIII^è. Paris. Hachette.1991.

Vivre à la campagne sous l'Ancien Régime dans les Yvelines. Archives départementales des Yvelines. Fascicule n°1. 1985.

A la veille de la Révolution : l'inégalité fiscale dans l'élection de Mantes. CREDOP. Mantes. 1988.
 Chroniques du Pays de Mauldre. N°34. Revue de l'ACIME.

Archives Nationales.

Rôle de la Taille de Mareil sur Mauldre, série Z 1G (347A, 366A, 369C, 374A, 400A, 406C)
 De 1771 à 1783.
 Cahier de doléances. Copie B III- 107 p.475-481(2).